

Vocation alternative – Volet secondaire Année scolaire 2022-2023

Inscriptions

1^{er} au 11 février 2022



Pour les élèves qui fréquenteront
la 1^{re} année du secondaire à
l'automne 2022

École de l'Énergie
(vocation alternative)

1133, rue Notre-Dame
Shawinigan(Québec) G9N 3S3
Téléphone : 819 536-3122, poste 2500
Télécopie : 819 539-8622

Pour les élèves de la 1^{re} année du secondaire

Orientation générale et objectifs généraux

Clientèle visée et organisation pédagogique

Critères d'admissibilité et inscription

Coûts et frais d'inscription

Grille horaire

Questionnaire d'admission

Contrat d'engagement



École de l'Énergie (volet secondaire)

Vocation alternative

L'école secondaire alternative offre aux élèves des outils afin de les guider vers l'autonomie, la responsabilité et l'engagement dans leur réussite scolaire et sociale. Elle guide chaque élève vers l'atteinte des objectifs du programme du Ministère, mais en les abordant différemment.

Le modèle éducatif privilégié est l'**autoformation assistée et collective**. Cette approche est inspirée des valeurs humanistes selon lesquelles l'Être humain a le désir et le pouvoir de se développer intégralement. La [pédagogie de la classe inversée](#) amène progressivement l'élève à devenir le principal responsable de sa formation.

Les apprentissages et les compétences de l'élève se construisent à travers la relation éducative qu'il développe avec ses partenaires d'éducation, en l'occurrence ses enseignants, mais aussi le personnel non enseignant, les parents et les autres élèves, qui constituent tous des membres de la communauté éducative. Un **système de mentorat** est mis en place pour chaque élève afin de l'encadrer et le soutenir dans ses apprentissages.

Comme dans les écoles primaires à vocation alternative, les parents participent aux réflexions, décisions et actions qui se vivent dans l'école alternative.

Pour mieux comprendre le modèle éducatif, nous vous invitons à consulter le document explicatif du volet secondaire alternatif sur le site web de l'école de l'Énergie : <https://ecoledelenergie.org/> et à visionner la courte vidéo sur la pédagogie de la classe inversée : <https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=uLKmLDrGyiw>

Orientation générale :

Le modèle éducatif adhère aux quatre sphères développementales des écoles secondaires alternatives:

1. **La pensée critique ;**
2. **L'initiative ;**
3. **Le processus démocratique ;**
4. **La responsabilisation par la liberté.**

Pour comprendre et en connaître davantage, rendez-vous sur le site du [RÉPAQ](#).

Objectifs généraux :

- ✓ Créer un milieu dynamique et créatif qui prône une approche humaniste, participative et communautaire afin que tous les élèves aiment l'école et y soient heureux;
- ✓ Rendre l'élève actif dans ses apprentissages par la [pédagogie de la classe inversée](#) et par l'élaboration de ses propres plans d'apprentissage (autoformation);
- ✓ Amener l'élève à être un citoyen ouvert, critique, responsable et engagé;
- ✓ Attribuer un rôle majeur à l'enseignant-mentor (système de mentorat) qui assure la qualité et la cohérence des interventions auprès des élèves;

- ✓ Mettre en place une évaluation de l'élève en continu, basée sur une approche qualitative et tripartite (qui implique l'enseignant, le parent et l'élève lui-même);
- ✓ Amener l'élève à développer son identité et ses compétences à travers des projets variés, par le partage et la coopération, le tout dans un contexte multi-âges.

Clientèle visée :

- ✓ 1^{er} cycle du secondaire (1^{re} secondaire)

Organisation pédagogique 2022-2023 :

Selon la clientèle inscrite, possibilité d'offrir 1 groupe:

- ✓ Classe de 1^{re} secondaire

Critères d'admissibilité :

- ✓ Les parents doivent démontrer **obligatoirement** leur adhésion à l'école alternative :
 - En retournant les documents nécessaires à l'admission et à l'inscription de leur enfant dans le délai demandé (voir étapes d'admission);
 - En étant disponibles pour une entrevue;
 - En remplissant le formulaire concernant les antécédents judiciaires. Cette obligation s'applique à toutes personnes (personnel et parents) pouvant être en contact avec des élèves de l'école (exigence du Centre de services scolaire de l'Énergie).
*Le formulaire destiné aux parents bénévoles sera disponible lors de l'inscription de votre enfant à l'école.

- ✓ Les parents s'engagent **minimalement** à participer à la vie de l'école :
 - En participant aux deux assemblées annuelles (début et fin d'année);
 - En assistant à la soirée d'information de la classe de son enfant qui a lieu en début d'année;
 - En se présentant aux rencontres d'évaluations ou de mentorat, selon le cas, tout au long de l'année scolaire;
 - En soutenant son enfant dans sa démarche scolaire;
 - En participant aux deux soirées pédagogiques données à l'école;
 - En complétant les 25 heures d'implication scolaire exigées, par famille, par année.
 - Les familles éprouvant des difficultés à respecter leur engagement seront suivies et soutenues par le comité de participation des parents et la direction afin de trouver des solutions.
 - À la suite des diverses solutions proposées, l'école se réserve le droit de ne pas renouveler l'inscription des élèves dont les parents ne respectent pas les engagements correspondants aux valeurs de l'école.

Étapes d'admission et d'inscription :

- ✓ Afin de réaliser les étapes d'admission et d'inscription **au secondaire** de votre enfant à l'école de l'Énergie (vocation alternative), vous devez **obligatoirement** :

- **Avant le 28 janvier 2022**, communiquer avec le secrétariat de l'école de l'Énergie pour signifier votre intention d'inscrire votre enfant et être disponible pour une entrevue ;
- **Procéder à l'inscription de votre enfant en vous présentant à l'école de l'Énergie entre le 1^{er} et le 11 février 2022.** *Nous vous invitons à communiquer avec le secrétariat de l'école avant de vous présenter afin prendre rendez-vous. Veuillez prendre note que le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi entre 7 h 45 et 11 h 15.*

Les documents suivants sont requis lors de l'inscription :

- Le certificat de naissance original GRAND FORMAT de l'enfant et une preuve de résidence au Québec dans le cas d'une première inscription au CSSÉ;
- Le formulaire « Demande de choix d'école - École à vocation particulière » du CSSÉ (*disponible lors de l'inscription*);
- Le questionnaire d'admission et d'engagement de participation parentale (*ci-joint et disponible lors de l'inscription également*);
- Le formulaire concernant les antécédents judiciaires (*disponible lors de l'inscription*).

- **Participer à l'entrevue selon le cas (voir les critères d'admissibilité).**

- ✓ **À la suite de l'inscription, si le nombre d'élèves respectant les critères d'admissibilité excède la capacité d'accueil de l'école, une pige sera effectuée dans la semaine du 14 février 2022.**

Avant la pige, selon le nombre de places disponibles, seront privilégiés dans l'ordre suivant :

- Les élèves de 6^e année fréquentant actuellement les écoles primaires alternatives de la Tortue-des-Bois ou de l'Énergie;
- Les élèves qui résident sur le territoire du Centre de services scolaire de l'Énergie qui n'ont jamais fréquenté l'une des écoles alternatives, mais qui seront en 1^{re} secondaire en septembre 2022;
- Les élèves qui seront en 1^{re} secondaire en septembre 2022 et qui proviennent d'un autre centre de services scolaire.

Pour la pige :

- La pige sera supervisée par la direction en présence de membres du comité accueil et admission. Un numéro sera attribué à chacun des élèves selon l'ordre dans lequel ils seront pigés (*liste d'attente*).

Résultats de la pige :

- Les résultats de la pige seront acheminés aux parents par courriel ou exceptionnellement par téléphone au plus tard le vendredi 18 février 2022.

- ➔ ➤ **Les inscriptions des élèves respectant les critères d'admissibilité, mais non admis** à la suite de la pige **seront retournées à l'école de proximité.**
 - Ces demandes d'inscription non retenues à la suite de la pige seront placées sur une liste d'attente et conservées jusqu'à la première journée pédagogique du calendrier scolaire. Advenant un départ, le prochain élève sur la liste sera admis.

- **Les demandes d'inscription non retenues** ne sont pas considérées pour les années subséquentes. Les parents qui désirent soumettre une nouvelle demande devront refaire l'ensemble de la démarche l'année suivante.

- Le Centre de services scolaire se réserve le droit de refuser la candidature d'un élève après son inscription à la suite de l'analyse des antécédents judiciaires des parents;

Coûts et frais d'inscription pour l'année scolaire 2022-2023 :

- ✓ **Frais obligatoires chargés aux parents** pour le matériel scolaire requis selon la politique en vigueur au Centre de services scolaire de l'Énergie :
 - ✓ **Secondaire:**

Matériel obligatoire :	105,00 \$
Surveillance du midi :	<u>50,00 \$</u>
Maximum :	155,00 \$

- ✓ **Frais additionnels pour la pédagogie par projet :** 50,00 \$

Grille-horaire :

Le volet secondaire alternatif sera soumis aux règles relatives à la sanction des études en formation générale des jeunes. À la fin de son cursus secondaire, l'élève aura vu l'intégralité du programme scolaire et sera admissible à la diplomation.

Le volet secondaire alternatif débutera et finira ses journées aux mêmes heures que le primaire.

7 h 50 à 8 h :	Arrivée des élèves
8 h à 8 h 45 :	Mise en œuvre de la journée : comités, assemblée générale des élèves, mentorat, planification personnelle, etc.
8 h 45 à 11 h 30 :	Cours (formation assistée)
11 h 30 à 12 h 45 :	Heure du midi
12 h 45 à 15 h 30 :	Périodes ouvertes d'apprentissage (POA)

Périodes ouvertes d'apprentissage (POA)

Tous les après-midis seront ouverts aux différents projets, aux activités, aux mises à niveau des apprentissages, aux stages, aux événements, aux implications communautaires, etc.

Celles-ci seront planifiées par les élèves ou offertes par les parents et la communauté. À travers les POA, nous souhaitons que l'élève cherche à développer son autonomie et qu'il constate son impact immédiat sur le monde qui l'entoure (projets à portée sociale). Ces après-midis permettront l'intégration de plusieurs matières dans divers projets et activités.

Pour mieux comprendre le modèle éducatif, nous vous invitons à consulter le document explicatif du volet secondaire alternatif sur le site web de l'école de l'Énergie : <https://ecoledelenergie.org/>

Transport :

Le droit de choisir une école ne donne pas automatiquement le droit au transport scolaire lorsque le parent choisit une école autre que l'école de proximité. Consulter la Politique du transport scolaire pour connaître tous les détails.

- ✓ Le Service du transport scolaire du Centre de services scolaire de l'Énergie prévoit des **points d'arrêt** de façon à favoriser, dans la mesure du possible, l'accessibilité à cette école.
 - **Prendre note que les points d'arrêt des autobus seront les mêmes qu'au primaire. Donc, les élèves du secondaire et du primaire de l'école de l'Énergie voyageront aux mêmes heures et dans les mêmes autobus.**
- ✓ Les parents qui présentent une demande de choix d'école autre que l'école de proximité doivent porter une attention particulière à la section « **Engagement parental au transport** » puisqu'il sera de la responsabilité de ceux-ci **d'assumer le transport scolaire de leur enfant** si le transport scolaire n'est pas possible ou si le transport ne leur convient pas.

Points d'arrêt:

École de l'Énergie (vocation alternative)		Secteur Shawinigan
Points d'arrêt :	Lieu :	Municipalité :
École La Providence	Rue du Couvent	Saint-Tite
École Plein Soleil	Rue Goulet	Hérouxville
Dépanneur du Carrefour	Int. Rte des Défricheurs/ave. De St-Georges	Shawinigan
École Dominique-Savio	207 ^e Avenue	Shawinigan
École Lafèche	Int. 4 ^e Avenue/14 ^e Rue	Shawinigan
Dépanneur Magoo	Int. Route 157/rang Saint-Flavien	N-D-du-Mont-Carmel
Marché du Carmel	Int. Route des Vétérans/rang St-Louis	N-D-du-Mont-Carmel
École de la Source	120 ^e Rue	Shawinigan
École Immaculée-Conception	Rue Broadway	Shawinigan
École de la Petite-Rivière	Rue Principale	Shawinigan
École St-Charles-Garnier	Rue Roy	Shawinigan
Garage Autobus Allard	Int. rues Notre-Dame/St-Émilien	Saint-Alexis-des-Monts
École des Vallons	Int. rues Matteau/Bergeron	Saint-Paulin
École Notre-Dame-des-Neiges	Rue de l'Église	Charette
École Ste-Marie	Rue Principale	Saint-Boniface

NOTE :

- Le point d'arrêt sera attribué en fonction de l'arrêt qui se trouve le plus près de l'adresse principale de l'élève.
- Les parcours pourront être légèrement modifiés à la discrétion du Service du transport scolaire, en tenant compte des critères suivants :
 - Nombre d'inscriptions dans un secteur
 - Lieu du domicile des élèves
 - Nombre d'élèves par parcours
 - Durée des parcours
 - Distance parcourue

Services complémentaires :

- ✓ Au besoin, les élèves de l'école de l'Énergie bénéficient des mêmes services complémentaires que les autres élèves du Centre de services scolaire de l'Énergie.

Locaux :

- ✓ Tous les locaux de classes et de services seront situés au 1133, rue Notre-Dame, Shawinigan.

Informations :

- ✓ Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec monsieur Stéphane Robitaille, directeur de l'école de l'Énergie au 819 536-3122, poste 2501 ou par courriel à srobitaille@cssenergie.gouv.qc.ca

École de l'Énergie (volet secondaire alternatif)

Questionnaire d'admission 2022-2023

À compléter seulement par les parents des élèves qui n'ont pas fréquenté une école primaire alternative

Écrire lisiblement et retourner au plus tard le 11 février 2022.

IDENTIFICATION

Nom de l'enfant :	Date de naissance :
Adresse :	
Téléphone à la maison :	

École de proximité ou école fréquentée actuellement:
Degré scolaire prévu en septembre 2022 :
Degré scolaire en 2021-2022 (si cela s'applique) :

Nom de la mère :	Cellulaire :
Adresse courriel de la mère :	
Métier / profession et vos passions / passe-temps :	

Nom du père :	Cellulaire :
Adresse courriel du père :	
Métier / profession et vos passions / passe-temps :	

Nom du 2 ^e enfant :	Date de naissance :
École de proximité ou école fréquentée actuellement:	
Degré scolaire prévu en septembre 2022 :	
Degré scolaire en 2021-2022 (si cela s'applique) :	

Nom du 3 ^e enfant :	Date de naissance :
École de proximité ou école fréquentée actuellement:	
Degré scolaire prévu en septembre 2022 :	
Degré scolaire en 2021-2022 (si cela s'applique) :	

1. Qu'est-ce qui vous interpelle particulièrement dans le projet d'école alternative secondaire que nous proposons?

2. Quels sont selon vous les impacts sur le développement de votre enfant au fait que différents parents et adultes s'impliquent dans les activités scolaires et parascolaires?

3. Étant donné que la participation familiale de jour sera OBLIGATOIRE à l'école alternative, nous désirons connaître vos disponibilités à l'avance. Pourriez-vous nous préciser les journées et périodes de l'année pour lesquelles vous êtes disponibles afin de venir vous impliquer en classe?

4. L'école alternative propose de respecter le rythme d'apprentissage de l'enfant. Que cela signifie-t-il pour vous?

5. Quelle importance accordez-vous au rendement scolaire? Pourquoi?

CONTRAT D'ENGAGEMENT DES PARENTS ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

- J'ai pris connaissance du document sur les critères d'admissibilité.
- Je comprends l'importance de la participation parentale pour la réussite de mon enfant et le développement de l'école.
- J'accepterai, selon le cas, de signer l'autorisation de transfert de dossiers scolaires (plan d'intervention, évaluations de l'enseignant, rapports TES) si mon enfant est accepté.
- J'accepte de m'engager à contribuer à la vie de l'école selon les modalités proposées :
 - En participant à toutes les rencontres obligatoires ;
 - En m'impliquant activement à remplir les 25 heures minimum par famille par année.

Signature du parent

Date

Signature du parent

Date

Merci de votre collaboration